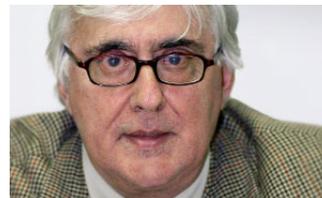


Hommage au professeur François Chevette

C'est avec une grande consternation que nous avons appris le décès subit de notre collègue François Chevette survenu le 19 mai dernier. Malgré ses 70 ans, celui-ci était toujours aussi actif à la Faculté de droit où il était professeur depuis près de 45 ans. Au moment de son décès, il était à corriger les travaux de ses étudiants du baccalauréat à qui il avait enseigné, avec une passion intarissable, les fondements juridiques des libertés publiques. Par son décès, la Faculté de droit de l'Université de Montréal et la communauté juridique du Québec perdaient un grand constitutionnaliste et un universitaire de très haut niveau.



Né à Montréal en 1941, François Chevette avait fait des études classiques au Séminaire de Joliette de 1953 à 1961. Une fois obtenue la licence en droit de l'Université de Montréal, il fut reçu au Barreau du Québec en 1966. Il s'envola par la suite vers l'Europe pour y poursuivre des études supérieures en droit et en science politique.

Il fut nommé professeur de droit public à la Faculté de droit en 1968 et promu à l'agrégation dès 1971. Il accéda au rang de titulaire en 1977 et, la même année, fut nommé membre du Comité du statut du corps professoral de l'Université. Doyen de la Faculté de 1984 à 1988, il a également agi comme consultant auprès de divers ministères et organismes gouvernementaux, fédéraux et provinciaux. Il fut longtemps associé aux travaux du *Centre de recherche en droit public* de l'Université de Montréal (CRDP).

Selon Danielle Pinard, qui exerça la fonction de vice-doyenne aux études de 1er cycle à la Faculté de droit au cours des quatre dernières années, « François Chevette était un homme d'exception. Rarement aura-t-on rencontré chez une même personne une telle stature intellectuelle alliée à tant de générosité. Il avait l'humilité des grands. Il a travaillé dans l'ombre. En effet, on retrouve une grande part de son inspiration dans nombre de textes de ses collègues et étudiants. Son départ laisse chez moi, et à la Faculté, un vide infini et définitif. »

Le professeur Chevette signa plusieurs publications marquantes, reconnues pour la profondeur de leur analyse et l'élégance de leur expression. La qualité de ses travaux de recherche n'eut d'égale que la générosité dont il fit preuve par le soutien indéfectible qu'il apportait à ses collègues et étudiants. Véritable mentor pour plusieurs générations de juristes, il sut transmettre sa passion débordante et son érudition en toute modestie. Communicateur d'une rare habileté et toujours d'excellent conseil, il avait le don de faire naître les vocations pour le droit et pour le travail intellectuel en général. François Chevette aura consacré toute une vie à l'atteinte des idéaux académiques les plus nobles. Il était l'incarnation même de l'excellence universitaire dans toute sa splendeur.

Texte rédigé par le professeur Gilles Trudeau, doyen de la Faculté de droit de 2008 à 2012, à partir de l'hommage que des collègues de François Chevette avaient écrit dans les jours suivant son décès.